

# COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 7 DECEMBRE 2006

**PV N° 4**

Ouverture de la séance à 19 H 00.

## **PRESENTS :**

M. Raphaël CARRUS, Président  
MM. Bertrand BAINES . Claude BERIAC, Jean Marie BOYER, Claude CABANES, Jean CHABBAL, Jean Pierre CASSAGNES, Patrick COUGNAUD, Roger GRANGIER, Bernard MOUTON, Jean KUTZNER, Bernard PAYRASTRE, Jean Pierre PRIME, Pierre SABATIER, Francis SALGUES, Michel VAYSSE.

## **EXCUSES :**

MM. Christian FABRE, Benoît FERINCZEK, Nicolas GARRIGUES, Bernard GONIN, Christian GUILLOT, Francis THOMIERES, Mme Sonia LAGASSE

## **ASSISTENT A LA REUNION :**

Mme Fernande ALVERNHE, MM. Madjide AMER-SAID, Frédéric ANTONIO, Georges MAILHE

## **ORDRE DU JOUR**

Une minute de silence a été observée à la mémoire de notre Ami Jacques QUINCHON.

Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur du Jeudi 9 novembre 2006 paru dans Foot n° 795 du 18 novembre 2006

Un rectificatif est apporté dans les Membres absents au Comité Directeur du 9 novembre 2006 : Il faut lire : Monsieur FERINCZEK Benoît excusé en non absent.

Après cette modification, le procès verbal est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## **I - INFORMATIONS**

### **1) Informations du Président**

- Changement adresse de la FFF à compter du 11 décembre 2006 et modifications du logo.

- Félicitations à Messieurs Bernard MOUTON et Romain SAVIGNY, respectivement Délégué et arbitre lors de la rencontre Internationale : France / République Tchèque en 17 ans, qui ont brillamment officiés lors de ce match.

- Félicitations à Mademoiselle BESOMBES Marie Laure et Monsieur RAYNAUD David, récompensés par le Comité Régional Olympique et Sportif pour le Challenge du Jeune Arbitre 2006.

- Félicitations à Monsieur SENDRAL Christian (Sport Entreprise) et Monsieur HEBRARD Yves (Salies O.) pour la Médaille de Bronze de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Lors de cette cérémonie à laquelle assistaient le Président et le Secrétaire Général, Monsieur le Préfet a tenu des propos à l'encontre du football faisant ressortir que notre sport était générateur de violence et d'incivilité et il a terminé son intervention en disant qu'il demandait que les footballeurs pensent un peu plus souvent à jouer avec leur tête et plus précisément avec leurs neurones.

Le Président adressera un courrier de mécontentement et d'indignation à Monsieur le Préfet.

- Notre Comité confirme son adhésion à l'Association « LE RESPECT ».

- Classe Sportive Féminine d'ALBAN : le Bureau, après étude du dossier, a proposé un avis défavorable et propose le rejet aux Membres du Comité Directeur qui ont validé cette proposition.

- Le Président fait un compte rendu sur la réunion qu'il a eu avec la Municipalité de GRAULHET au sujet de l'implantation du nouveau District.

- En annexe 3 vous trouverez un rappel à titre d'information, des décisions qui ont été prises sur les montées et les descentes. Elles seront publiées également sur notre site.

- Il est remis aux Membres du Comité Directeur, la synthèse de la discussion de la Commission Technique qui a eu lieu lors du Comité Directeur du 12 octobre 2006.

## **2) Informations du Secrétaire Général**

- Courriers désobligeants de la part d'un licencié transmis au Conseil Départemental de l'Ethique Sportive pour suite à donner. Le Bureau demande que cette personne soit convoquée devant le Conseil de l'Ethique accompagné de son Président.

- Le Secrétaire Général a évoqué les actions de partenariat à mettre en place.

- Démission de M. LOVATEL Jean Claude en tant que Délégué : le Comité Directeur le remercie pour les services rendus.

## **II – DECISIONS**

### **- Présentée par le Trésorier Général**

\* Attribution et subvention FAI pour le club de RABASTENS/COUF : 12 000 euros (mise en état des vestiaires)  
Avis favorable du Bureau.

***Cette proposition est validée à l'unanimité des Membres présents.***

### **- Présentée par le Secrétaire Général**

\* Nomination de nouveaux Membres de Commissions :  
- M. GINHAC Didier (Commission Technique) : avis favorable de la Commission  
- M. STACHEWSKY Georges : le Bureau a décidé de l'affecter au Conseil Départemental de l'Ethique Sportive.

***Ces nominations sont adoptées à l'unanimité des Membres présents.***

\* Terrain de l'AS.PTT ALBI (CAUSSELS) : interdit pour les rencontres de District en nocturne

\* Terrain d'honneur d'AUSSILLON : autorisation provisoire donnée sur ce terrain pour deux rencontres à 18 H (02/12 et 13/01/2007) au club de JSP MAZAMETAIN, catégorie 18 ans.

***Ces deux propositions sont validées à l'unanimité des Membres présents.***

### **- Présentée par la CDA**

\* Validation des stagiaires reçus à l'examen du 21 octobre 2006 (voir annexe 2)

***Liste adoptée à l'unanimité des Membres présents.***

### **- Présentée par la Commission Jeunes et Très Jeunes**

Le Président de cette Commission soumet un projet sur la restructuration des championnats Jeunes.

***Le Comité Directeur valide à l'unanimité des Membres présents, la proposition de consultation des clubs et la poursuite de la mise en œuvre de ce projet par la Commission des Jeunes et Très Jeunes.***

Le Président remercie la Commission des Jeunes et Très Jeunes ainsi que le club de CASTRES LAMEILHE FC pour la très bonne organisation des deux Journées Départementales Futsal Poussins et Benjamins qui ont eu un beau succès.

## **III – SUJET DE DISCUSSION**

### **- Présenté par la CDA**

- Présenté et animé par la Commission D'Arbitrage : Le Comité Directeur a débattu sur les trois actions ci-dessous :

\* Quelles sont les actions à mettre en place pour permettre de mieux :

- 1) Recruter
- 2) Former

3) Fidéliser.

Une synthèse de cette discussion sera faite par la CDA avec des propositions d'actions.

#### **IV – QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur Jean Pierre CASSAGNES en tant que représentant de l'UNAF REGIONALE nous dit deux mots sur le 3ème Tournoi National Futsal des Jeunes Arbitres qui aura lieu les 27 et 28 décembre 2006 dans les salles du Cosec et Jean Jaurès à ALBI. Il invite tous les Membres du Comité Directeur à y venir.

- Monsieur KUTZNER nous informe que le Secrétariat après vérification des feuilles de match a constaté que certains joueurs ont participé à des rencontres sans que les demandes de licences aient été faites. Un courrier a été adressé aux Présidents des clubs concernés pour les mettre en garde sur les conséquences et responsabilités qu'ils encourent.

- Monsieur MOUTON demande que tout le courrier qui arrivera sans entête de club et non identifié soit renvoyé au club concerné et ne soit pas pris en compte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 55.

Le Secrétaire Général

**Roger GRANGIER**

Le Président

**Raphaël CARRUS**